



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 456 912 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Aide technicienne ou aide technicien - Usine

Direction :

Gestion des eaux

Service :

Gestion des eaux usées - Opérations

Nombre de postes :

3

Catégorie :

Col bleu

Domaine d'emploi :

Manuel et de métier

Type d'engagement :

Temporaire / contractuel

Salaire :

35.59 \$ (période de probation) - 44.49\$ (taux régulier)

Horaire :

36 heures

Lieu de travail :

Centre d'épuration Rive-Sud - 2999, rue de l'Île Charron

Concours numéro :

DGE - 2025 - 11 (E)

Durée de l'affichage :

Du 2025-05-02 08:00 au 2025-05-15 23:59

Mandat :

Travaux comportant l'opération et la surveillance des divers appareils et unités dans les ouvrages de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées pour l'ensemble de l'agglomération.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon une procédure établie. La personne doit suivre des directives orales ou écrites. L'aide-technicienne ou l'aide-technicien d'usine est tenu de contribuer à la bonne marche des opérations de traitement de l'eau en exécutant les diverses tâches qui lui sont assignées. Son travail, dans la chaîne de traitement de l'eau, est supervisé par la technicienne ou le technicien à l'opération. Son travail est contrôlé au moyen de rapports d'opération et par une employée ou un employé de rang supérieur.

Exigences :

- Posséder un diplôme reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur ou le ministère de l'Éducation, selon le cas, pour l'obtention du certificat de qualification des opérateurs de stations de traitement des eaux municipales;
- Posséder un certificat de qualification en traitement complet d'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution (OSTUD) ou en traitement des eaux usées par station mécanisée (OW-1) valide décerné par Emploi-Québec, selon le service concerné;
- Posséder un minimum d'une année et demie (1.5) d'expérience dans l'opération d'une usine de production d'eau potable ou d'ouvrages d'assainissement en eau usée, selon le service concerné;
- Connaissances du système d'opération d'une usine de production d'eau potable ou d'une usine d'assainissement des eaux usées;
- Habiletés à faire preuve d'esprit d'observation;
- Habiletés à lire des indicateurs et à noter les renseignements recueillis;
- Dextérité manuelle;
- Habiletés à effectuer de menus travaux d'entretien;
- Habiletés à utiliser des outils simples;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.

Exigence supplémentaire :

- Réussite du test de connaissances;
 - Réussite du test d'aptitudes physiques.
-